

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPETENCES 2024-2025 DE L'UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES, SCIENCES DE L'EDUCATION

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2024,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;  
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2024-2025 en annexe des formations  
suivantes portées par l'UFR PSSSE :

- Licence Psychologie (Présentiel) + LAS 3 + LAS-R 3
- Licence Psychologie EAD
- Master Psychologie

Membres en exercice : 44  
Votes : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD

 

Le 14 octobre 2024



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

**Licence PSYCHOLOGIE (Présentiel)  
+ LAS 3 + LAS-R 3**

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/06/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard'.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Armelle NUGIER - armelle.nugier@uca.fr

Responsable Pédagogique de la LAS 3 + LAS-R 3 : Laetitia SILVERT - laetitia.silvert@uca.fr

Contact en scolarité : scola.pssse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Assiduité aux TD</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Assiduité aux TP</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers de temps de l'épreuve.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Pour les LAS 3 et LAS-R 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés
<p>Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.</p> <p>Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.</p>

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N1 - N2 - N3 - PAS DE STAGE OBLIGATOIRE		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : virginie.goncalves@uca.fr

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Psychologie PRESENTIEL					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 2 - Parcours Psychologie PRESENTIEL					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie PRESENTIEL					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

Niveau 3 - Parcours Psychologie LAS 3 + LAS-R 3					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3,4, 5	18	X		
B	6, 7	6	X		
C	8, 9	6	X		
D	10, 11, 12	15	X		
E	13, UE libre	9	X		
F	14, 15	6	X		

# LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : Psychologie sociale 1</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvC1-TD	70%	2	E	15mn	1	E	40mn	1	A	40mn	
					EvC2-TD	30%	2	A								
		<b>UE 2 : Psychologie cognitive 1</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvC1-CM	35%	1	A	40mn	1	E	45mn	1	E	45mn	
					EvC2-CM	35%	1	A	40mn							
					EvC3-TD	30%	1	M								
		<b>UE 3 : Méthodes 1</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 1		0,5	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn	
				EvC2	50%	1	E	45mn								
	EC 2 : Statistiques 1		0,5	EvC1	50%	1	A	45mn	1	A	45mn	1	A	45mn		
				EvC2	50%	1	A	45mn								
	B	<b>UE 4 : Psychologie clinique 1</b>	<b>3</b>													
		EC 1 : Psychologie clinique 1		1	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn	
					EvC2	50%	1	E	30mn							
		<b>UE 5: Psychologie du développement 1</b>	<b>3</b>													
		EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvC1	50%	1	A	15mn	1	A	15mn	1	A	30mn	
				EvC2	50%	1	A	15mn								
C	<b>UE 6 : Biologie humaine 1</b>	<b>3</b>														
	EC 1 : Biologie humaine 1		1	EvC1	15%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00		
				EvC2	35%	1	A									
			EvC3	50%	1	E	1h00									

C	<b>UE 7 : Transversale 1</b>	<b>3</b>												
	EC 1 : Réussir sa première année		0,5	EvC1	50%	1	A	30mn	1	A	1h00	1	A	1h00
				EvC2	50%	1	M							
	<i>Module développement durable</i>							<b>A</b>						<b>A</b>
EC 2 : Outils numériques		0,5	EvC1	50%	1	A		1	A	45mn	1	A	45mn	
			EvC2	50%	1	A								
		<b>30</b>												
D	<b>UE 8 : Psychologie sociale 2</b>	<b>6</b>												
	EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvC1	25%	1	A	20mn	1	E	1h30	1	E	1h30
				EvC2	25%	1	A	20mn						
				EvC3	50%	1	E	1h30						
	<b>UE 9 : Psychologie cognitive 2</b>	<b>6</b>												
	EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvC1-TD	40%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn
				EvC2-CM	50%	1	E	45mn						
				EvC-Expé	10%		A	5h00						
	<b>UE 10 : Méthodes 2</b>	<b>6</b>												
	EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvC1	50%	1	E	45mn	1	E	45mn	1	E	45mn
				EvC2	50%	1	E	45mn						
	EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvC1	50%	1	A	1h00	1	A	45mn	1	A	45mn
			EvC2	50%	1	A	1h00							
E	<b>UE 11 : Psychologie clinique 2</b>	<b>3</b>												
	EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvC1	50%	1	E	30mn	1	E	45mn	1	E	45mn
				EvC2	50%	1	E	30mn						
	<b>UE12:Psychologie du développement 2</b>	<b>3</b>												
EC 1 : Psychologie du développement 2		1	EvC1-TD	25%	1	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00	
			EvC2-CM	75%	1	E	1h00							
F	<b>UE 13 : UE à choix</b>	<b>3</b>												
	<b>UE 13 A : Biologie humaine 2</b>													
	EC 1 : Biologie humaine 2		1	EvC1	15%	1	A		1	E	1h00	1	E	1h00
				EvC2	35%	1	A							
			EvC3	50%	1	E	1h00							
<b>OU</b>														
	<b>UE 13 B : Reopass</b>													

	EC 1 : Reopass (20 étudiants)		1	EvC1	50%	1	A		1	O	20mn	1	O	20mn
				EvC2	50%	1	O	20mn						
	<b>UE 14 : Langue vivante 1</b>	<b>3</b>												
	EC 1 : Anglais 1		<b>Cf. MCCC du SCLV</b>											
		<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

### REMARQUES :

**N1 S1 - UE1 EC1 : nature de l'épreuve "A" : rendu de 8 fiches missions dont 2 qui donnent lieu à évaluation**

**N1 S1 - UE2 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne - nature de l'épreuve "M" : compte-rendu à rendre**

**N1 S1 - UE3 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques**

**N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N1 S1 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport de 4 pages basé sur l'étude d'un cas pratique**

**N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne**

***N1 S1 - UE7 Module développement durable : nature de l'épreuve "A" : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.***

**N1 S1 - UE7 EC2 : nature des épreuves "A" : productions doc numériques**

**N1 S2 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne**

**N1 S2 - UE9 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (5 heures) ou alternative évaluation sur un article scientifique en anglais**

**N1 S2 - UE10 EC2 : nature de l'épreuve "A" : production docs numériques**

**N1 S2 - UE13 A EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N1 S2 - UE13 B EC1 : nature des épreuves "A" : Portfolio auto reflexif ou Projet professionnel motivé**

# LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
				Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	<b>UE 1 : Psychologie sociale 3</b>	6												
		EC 1 : Psychologie sociale 3		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		<b>UE 2 : Psychologie cognitive 3</b>	6												
		EC 1 : Psychologie cognitive 3		0,7	EvT1	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
					EvT2	50%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : La psychologie cognitive : du laboratoire à la vie quotidienne		0,3	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
		<b>UE 3 : Méthodes 3</b>	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 3		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : Statistiques 3		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
				EvC2	50%	1	E	1h30							
	B	<b>UE 4 : Psychologie clinique 3</b>	3												
		EC 1 : Psychologie clinique 3		1	EvC1	50%	1	A	20mn	1	A	20mn	1	A	40mn
					EvC2	50%	1	A	20mn						
		<b>UE 5: Psychologie du développement 3</b>	3												
		EC 1 : Psychologie du développement 3		1	EvC-TD	50%	2	E	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00
				EvT-CM	50%	1	E	1h00							
	C	<b>UE 6 : Biologie humaine 3</b>	3												
		EC 1 : Biologie humaine 3		1	EvC	50%	2	A	30mn	1	E	1h00	1	E	1h00
					EvT	50%	1	E	1h00						
		<b>UE 7 : Langue vivante 2</b>	3												
		EC 1 : Anglais 2			<b>Cf. MCCC du SCLV</b>										
		<b>30</b>													



**REMARQUES :**

**N2 S3 - UE4 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N2 S3 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : devoirs en ligne**

***N2 - Module développement durable : « La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe ».***

**N2 S4 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre**

**N2 S4 - UE10 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne + questions courtes**

**N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" sur EvC expés : participation expériences (4 heures) ou alternative évaluation sur un article scientifique en anglais**

**N2 S4 - UE12 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N2 S4 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport écrit travail en groupe**

# LICENCE PSYCHOLOGIE PRESENTIEL - NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	<b>UE 1 : Psychologie sociale 5</b>	<b>3</b>													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		<b>UE à choix : (UE2 ou UE3)</b>	<b>3</b>													
		<b>UE 2 : Sociologie de l'éducation</b>														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00	
					EvC2	50%	1	E	2h00							
		<b>OU</b>														
		<b>UE 3 : Cognition sociale</b>														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		<b>UE 4 : Méthodes 5</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
					EvC2	50%	1	E	1h30							
		<b>UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2</b>	<b>6</b>													
EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00			
EC 2 : Cognition, cerveau et comportement		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn			
<b>UE 6 : Psychologie clinique 5</b>	<b>3</b>															
EC 1 : Psychologie clinique 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30			

B	UE 7:Psychologie du développement 4	3													
	EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
C	UE 8 : TER 1	3													
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00	
				EvT	70%	1	M+O		1	M+O					
UE 9 : Langue vivante 4	3														
EC 1 : Anglais 4		cf. MCCC du SCLV													
		30													
D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6													
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn	
				EvC2	60%	1	O	10mn							
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3													
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn	
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6													
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30		
UE 13 : PPP 2	6														
EC 1 : Analyse situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M					1	M			
EC 2 : EC à choix :		0,4													
Choix 1 : Remise à niveau français/math			EvC1	50%	2	E	45mn	1	E	45mn	1	E	1h45		
			EvC2	50%	2	E	1h00	1	E	1h00					

6

E	<b>Choix 2</b> : Métiers de la recherche et de l'intervention psycho-sociale			EvT	100%	1	M				1	M		
	<b>Choix 3</b> : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn			1	E	30mn	
	<b>Choix 4</b> : Psychologie appliquée : réalisation d'une recherche-action - <b>Non proposée en 2024-25</b>			EvT	100%	1	M+O	10mn			1	M		
	<b>Choix 5</b> : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M+O				1	M+O		
	<b>Choix 6</b> : Métiers de la psychologie du travail et ergonomie			EvT	100%	1	E	1h30			1	E	1h30	
	<b>Choix 7</b> : Les métiers sans le titre de psychologue - <b>Non proposée en 2024-25</b>			EvT	100%	1	O	20mn			1	A		
	<b>UE Libre (VOIR CATALOGUE UEL)</b>	<b>3</b>												
F	<b>UE 14 : TER 2</b>	<b>3</b>												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A		1	A				
				EvT	70%	1	M		1	M		1	E	1h00
	<b>UE 15 : Langue vivante 5</b>	<b>3</b>												
EC 1 : Anglais 5														
	<b>30</b>													
<b>cf. MCCC du SCLV</b>														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**REMARQUES :**

**N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne**

**N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet**

**N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "O" : oral via teams**

**N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 2 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 4 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'une production/rapport suivi d'un exposé oral**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 5 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'un rapport suivi d'un oral d'une dizaine de minutes.**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 7 : nature des épreuves "A" : travail à rendre (projet motivé, portfolio auto réflexif, enquête métier)**

**N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)**

# LAS 3 + LAS-R 3 PSYCHOLOGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>ème</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC-Evt	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	<b>UE 1 : Psychologie sociale 5</b>	<b>3</b>													
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvC1	50%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00	
					EvC2	50%	1	E	1h00							
		<b>UE à choix : (UE2 ou UE3)</b>	<b>3</b>													
		<b>UE 2 : Sociologie de l'éducation</b>														
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvC1	50%	1	E	2h00	1	E	2h00	1	E	2h00	
					EvC2	50%	1	E	2h00							
		<b>OU</b>														
		<b>UE 3 : Cognition sociale</b>														
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
		<b>UE 4 : Méthodes 5</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
					EvC2	50%	1	E	1h30							
		<b>UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
		EC 2 : Cognition, cerveau et comportement		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
		<b>UE 6 : Psychologie clinique 5</b>	<b>3</b>													
EC 1 : Psychologie clinique 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30			
<b>UE 7: Psychologie du développement 4</b>	<b>3</b>															
EC 1: Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00			

C	UE 8 : TER 1	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	A		1	E	1h00
			1	EvT	70%	1	M+O		1	M+O				
UE 9 : Langue vivante 4	3													
EC 1 : Anglais 4		cf. MCCC du SCLV												
		30												
D	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvC1	40%	1	A	30mn	1	A	30mn	1	A	30mn
				EvC2	60%	1	O	10mn						
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6												
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
E	UE 13 : PPP 2	6												
	EC 1 : Analyse situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M					1	M	
	EC 2 : EC à choix :		0,4											
	Choix 1:Remise à niveau français/math			EvC1	50%	2	E	45mn	1	E	45mn	1	E	1h45
				EvC2	50%	2	E	1h00						
	Choix 2 : Métiers de la recherche et de l'intervention psycho-sociale			EvT	100%	1	M					1	M	
	Choix 3 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn
	Choix 4 : Psychologie appliquée : réalisation d'une recherche-action - <b>Non proposée en 2024-25</b>			EvT	100%	1	M+O	10mn				1	M	
	Choix 5 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M+O					1	M+O	
	Choix 6 : Métiers de la psychologie du travail et ergonomie- <b>Non proposée en 2024-25</b>			EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30

F	Choix 7 : Les métiers sans le titre de psychologue - <b>Non proposée en 2024-25</b>			EvT	100%	1	O	20mn			1	A		
	UE Libre (VOIR CATALOGUE UEL)	3												
	UE 14 : TER 2	3												
	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A		1	A				
			1	EvT	70%	1	M		1	M		1	E	1h00
	UE 15 : Langue vivante 5	3												
	EC 1 : Anglais 5		cf. MCCC du SCLV											
	<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne**

**N3 S5 - UE8 EC1 : nature des épreuves "M+O" : Remise de l'intro d'un projet de recherche avec références biblio, puis présentation orale en 180 secondes de ce projet**

**N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "O" : oral via teams**

**N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 2 : nature de l'épreuve "M" : rapport à rendre**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 4 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'une production/rapport suivi d'un exposé oral**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 5 : nature des épreuves "M+O" : rendu d'un rapport suivi d'un oral**

**N3 S6 - UE13 EC 2 Choix 7 : nature des épreuves "A" : travail à rendre (projet motivé, portfolio auto réflexif, enquête métier)**

**N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : remise d'un document (TER complet)**

## INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

#### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

**UE SANTE/READAPTATION** : la présence est obligatoire en TD et en TP.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION** : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

#### REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

#### ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

**UE SANTE/READAPTATION** : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION** : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

## ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

### Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3<sup>ème</sup> absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

### Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

## REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

### EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

### EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

#### ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).  
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*) **est effectuée sur table** :  
**\*La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

## DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

### FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

**Un procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

## FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

## EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

### ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*\*) **est possible.**  
**Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

### DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

#### FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		<b>Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST</b>	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.  Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »  Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

# **LANSAD - LICENCES**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard'.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

### Assiduité aux CM

#### Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### Assiduité aux TP

#### Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

#### La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.  
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

## Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
		<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH</b>													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
		<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30

<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH</b>													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD</b>													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

**Licence PSYCHOLOGIE (EAD)**

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/06/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', is written over a light blue circular stamp.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Armelle NUGIER - [armelle.nugier@uca.fr](mailto:armelle.nugier@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Licence Psychologie EAD - Niveau 1-2-3	Armelle NUGIER	<a href="mailto:armelle.nugier@uca.fr">armelle.nugier@uca.fr</a>

Contact en scolarité : [scola.pssse@uca.fr](mailto:scola.pssse@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Assiduité aux TD</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Assiduité aux TP</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers du temps de l'épreuve.
<b>La composante distinguée absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N1 -N2 -N3 PAS DE STAGE OBLIGATOIRE		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : [virginie.goncalves@uca.fr](mailto:virginie.goncalves@uca.fr)

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Psychologie EAD					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

Niveau 2 - Parcours Psychologie EAD					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	1, 2, 3	18	X		
B	4, 5	6	X		
C	6, 7	6	X		
D	8, 9, 10	18	X		
E	11, 12	6	X		
F	13, 14	6	X		

**Niveau 3 - Parcours Psychologie EAD**

<b>Intitulé des blocs de compensation</b>	<b>Numéros des UE composant les blocs</b>	<b>Crédits attribués aux blocs</b>	<b>Bloc compensable</b>	<b>Bloc non compensable</b>	<b>Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)</b>
<b>A</b>	<b>1, 2, 3,4, 5</b>	<b>18</b>	<b>X</b>		
<b>B</b>	<b>6, 7</b>	<b>6</b>	<b>X</b>		
<b>C</b>	<b>8, 9</b>	<b>6</b>	<b>X</b>		
<b>D</b>	<b>10, 11, 12</b>	<b>15</b>	<b>X</b>		
<b>E</b>	<b>13, UE libre</b>	<b>9</b>	<b>X</b>		
<b>F</b>	<b>14, 15</b>	<b>6</b>	<b>X</b>		

# LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Psychologie sociale 1	6													
		EC 1 : Psychologie sociale 1		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	A	40mn	
		UE 2 : Psychologie cognitive 1	6													
		EC 1 : Psychologie cognitive 1		1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
		UE 3 : Méthodes 1	6													
		EC 1 : Méthodologie scientifique 1		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
			EC 2 : Statistiques 1		0,5	EvT	100%	1	A	45mn			1	A	45mn	
		B	UE 4 : Psychologie clinique 1	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 1			1	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	UE 5 : Psychologie du développement 1		3													
			EC 1 : Psychologie du développement 1		1	EvT	100%	1	A	30mn			1	A	30mn	
		C	UE 6 : Biologie humaine 1	3												
	EC 1 : Biologie humaine 1			1	EvC1	15%	1	A								
						EvC2	35%	1	A				1	E	1h00	
						EvT	50%	1	E	1h00						
	UE 7 : Transversale 1		3													
			EC 1 : Réussir sa première année		0,5	EvT	100%	1	A	1h00			1	A	1h00	
		<i>Module développement durable</i>			<i>EvT</i>		<i>1</i>	<i>A</i>				<i>1</i>	<i>A</i>			
		EC 2 : Outils numériques		0,5	EvT	100%	1	A	1h00			1	A	45mn		
			<b>30</b>													
		UE 8 : Psychologie sociale 2	6													
		EC 1 : Psychologie sociale 2		1	EvT	100%	1	E	45mn			1	E	45mn		
		UE 9 : Psychologie cognitive 2	6													

2	D	EC 1 : Psychologie cognitive 2		1	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		<b>UE 10 : Méthodes 2</b>		<b>6</b>										
		EC 1 : Méthodologie scientifique 2		0,5	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		EC 2 : Statistiques 2		0,5	EvT	100%	1	A	1h00		1	A	45mn	
	E	<b>UE 11 : Psychologie clinique 2</b>		<b>3</b>										
		EC 1 : Psychologie clinique 2		1	EvT	100%	1	E	45mn		1	E	45mn	
		<b>UE 12 : Psychologie du développement 2</b>		<b>3</b>										
	F	EC 1 : Psychologie du développement 2		1	EvT	100%	1	E	1h00		1	E	1h00	
		<b>UE 13 : Biologie humaine 2</b>		<b>3</b>										
		EC 1 : Biologie humaine 2		1	EvC1	15%	1	A			1	E	1h00	
					EvC2	35%	1	A						
					EvT	50%	1	E	1h00					
	<b>UE 14 : Langue vivante 1</b>		<b>3</b>											
	EC 1 : Anglais 1		<b>cf. MCCC du SCLV</b>											
		<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### **REMARQUES :**

**N1 S1 - UE3 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques**

**N1 S1 - UE5 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N1 S1 - UE6 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**

**N1 S1 - UE7 EC1 : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne avec fiches de lecture et questions à réponses ouvertes courtes**

***N1 S1 - UE7 Module développement durable : nature de l'épreuve "A" : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe.***

**N1 S1 - UE7 EC2 : nature des épreuves "A" : productions doc numériques**

**N1 S2 - UE10 EC2 : nature des épreuves "A" : productions sur ordinateur logiciels spécifiques**

**N1 S2 - UE13 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne**



4	D	<b>UE 8 : Psychologie sociale 4</b>	<b>6</b>									
		EC 1 : Psychologie interculturelle		1	EvT	100%	1	E	30mn	1	E	30mn
		<b>UE 9 : Biologie du comportement</b>	<b>6</b>									
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00	
	EC 2 : Neurobiologie et comportements problématiques face aux évènements de vie		0,5	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00	
	<b>UE 10 : Méthodes 4</b>	<b>6</b>										
	EC 1 : Méthodologie scientifique 4		0,5	EvT	100%	1	A	40mn	1	E	1h00	
	EC 2 : Statistiques 4		0,5	EvT	100%	1	E	1h30	1	E	1h30	
	E	<b>UE 11 : Psychologie clinique 4</b>	<b>3</b>									
		EC 1 : Psychologie clinique 4		1	EvT	100%	1	E	1h00	1	E	1h00
		<b>UE 12 : Initiation à la sociologie</b>	<b>3</b>									
	EC 1 : Connaissance de la société contemporaine		1	EvT	100%	1	A	30mn	1	A	30mn	
	F	<b>UE 13 : PPP 1</b>	<b>3</b>									
		EC 1 : Projet professionnel		1	EvT	100%	1	M		1	M	
<b>UE 14 : Langue vivante 3</b>		<b>3</b>										
EC 1 : Anglais 3												
											cf. MCCC du SCLV	
		<b>30</b>										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

N2 S3 - UE4 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

**N2 - Module développement durable : « La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe ».**

N2 S4 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne + questions courtes

N2 S4 - UE12 EC1 : nature des épreuves "A" : QCM en ligne

N2 S4 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport écrit

# LICENCE PSYCHOLOGIE EAD - NIVEAU 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	<b>UE 1 : Psychologie sociale 5</b>	3												
		EC 1 : Psychologie sociale 5		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
		<b>UE à CHOIX (UE2 ou UE3)</b>	3												
		<b>UE 2 : Sociologie de l'éducation</b>													
		EC 1 : Sociologie de l'éducation		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00
		<b>OU</b>													
		<b>UE 3 : Cognition sociale</b>													
		EC 1 : Cognition sociale		1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
		<b>UE 4 : Méthodes 5</b>	6												
		EC 1 : Méthodologie scientifique 5		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn
		EC 2 : Statistiques 5		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 5 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2</b>	6													
	EC 1 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 2		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00	
	EC 2 : Cognition, cerveau et comportement		0,5	EvT	100%	1	E	45mn				1	E	45mn	
	B	<b>UE 6 : Psychologie clinique 5</b>	3												
EC 1 : Psychologie clinique 5			1	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30	
<b>UE 7 : Psychologie du développement 4</b>		3													
EC 1 : Psychologie du développement 4		1	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
		<b>UE 8 : TER 1</b>	3												

C	EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 1		1	EvC	30%	1	A		1	E	1h00			
				EvT	70%	1	M							
	UE 9 : Langue vivante 4	3												
	EC 1 : Anglais 4		cf. MCCC du SCLV											
		30												
6	UE 10 : Psychologie sociale 6	6												
	EC 1 : Psychologie sociale 6		1	EvT	100%	1	A	30mn				1	A	30mn
	UE 11 : Psychologie clinique 6	3												
	EC 1 : Psychologie clinique 6		1	EvT	100%	1	E	40mn				1	E	40mn
	UE 12 : Neurosciences cognitives et neuropsychologie 3	6												
	EC 1 : Neurosciences cognitives		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	EC 2 : Psychopharmacologie et neuropsychologie		0,5	EvT	100%	1	E	1h30				1	E	1h30
	UE 13 : PPP 2	6												
	EC 1 : Analyse de situation ou pratique professionnelle		0,6	EvT	100%	1	M					1	M	
	EC 2 : EC à choix : Métiers de la psychologie et de l'enseignement:		0,4											
	Choix 1: Remise à niveau français/math			EvT	100%	1	E	1h45				1	E	1h45
	Choix 2 : Métiers de la psychologie de la justice			EvT	100%	1	E	30mn				1	E	30mn
	Choix 3 : Métiers de la psychologie sociale			EvT	100%	1	M					1	M	
	UE Libre au choix	3												
	UE 14 : TER 2	3												
EC 1 : Travail d'Etude et de recherche 2		1	EvC	30%	1	A		1	E	1h00				
			EvT	70%	1	M								
	UE 15 : Langue vivante 5	3												
	EC 1 : Anglais 5		cf. MCCC du SCLV											
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

**N3 S5 - UE8 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne/nature de l'épreuve "M" : Remise d'un document (intro d'un projet de recherche avec références bibliographiques)**

**N3 S6 - UE10 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne**

**N3 S6 - UE13 EC1 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport**

**N3 S6 - UE13 EC2 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport**

**N3 S6 - UE13 EC3 Choix 3 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport**

**N3 S6 - UE14 EC1 : nature de l'épreuve "A" : QCM en ligne / nature de l'épreuve "M" : Remise d'un document (TER complet)**

**N3 S6 - UE Libre B : nature de l'épreuve "A" : participation à 20 heures de modules via Moodle ET validation de 8 de ces modules via une évaluation en ligne**



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 6 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 6 axes entraîne la validation du module Développement Durable.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2024-2025 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		<b>Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST</b>	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.  Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module DD (AJDD) »  Attention en LAS 3 ou LAS-R 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nd</sup>e chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

# **LANSAD - LICENCES**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise PEYRARD'.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EVC)

### Assiduité aux CM

#### Assiduité aux TD

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### Assiduité aux TP

#### Accès à la salle d'examen

Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compostante d'inscription de l'étudiant

#### La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

#### La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.  
 ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

Niveau 2 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

Niveau 3 - Parcours X					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

## Licence tous niveaux

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
		<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH</b>													
		LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
		LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
		LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min
		<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min
		<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
		N1 S1 LAS		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
		N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min
		N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
		<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
		N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
		<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h	
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h	
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min	

LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		pas de RSE			1	E	1h
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	0	10 min				1	O	10 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 303 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	E	1h	1	E	1h
UE 501 Anglais		1	EvC		2	E + A		1	E	1h30	1	E	1h30

<b>UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)</b>	<b>3</b>												
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH</b>													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/ 15 min
<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5min
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 min
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 min
<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
N2 S4		1	EvC		2	O		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6		1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+O	10min
<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	5 min	1	O	5 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
<b>LANSAD LCC/LCSH EAD</b>													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		1	0	15 min				2	E + O	45 min/ 5 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h

LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	E	1h
<b>LANSAD Autres Langues LCC/ LCSH EAD</b>													
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
LAS 1 S2		1	EvC		2	O + E		pas de RSE			2	E + O	45min/7min
LAS 2 S4		1	EvC		2	O + A		pas de RSE			1	O	20 min
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/7min	2	E + O	45min/7min
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	10 min	1	O	20 min
<b>LANSAD Anglais PSSSE EAD</b>													
N1 S2 EAD		1	EvT		2	M + O	10 min				2	M + O	10 min
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD		1	EvT		1	0	15 min				1	0	15 min
<b>LANSAD Anglais INSPE</b>													
UE 201 Anglais		1	EvC		2	E + O		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h/ 5 min
UE 401 Anglais		1	EvC		2	E + O		1	O	10 min	1	O	20 min
UE 601 Anglais		1	EvC		2	O + A		1	O	20 min	1	O	20 min

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

# **Master PSYCHOLOGIE**

Parcours 1 : ACTIE

Parcours 2 : PSIFORI

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/06/2024

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise PEYRARD', is written over a light grey circular stamp.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Céline DARNON** - [celine.darnon@uca.fr](mailto:celine.darnon@uca.fr)

PARCOURS ACTIE N2	<b>Marie Izaute</b>	<a href="mailto:marie.izaute@uca.fr">marie.izaute@uca.fr</a>
	<b>L. Mondillon</b>	<a href="mailto:laurie.mondillon@uca.fr">laurie.mondillon@uca.fr</a>
PARCOURS PSIFORI N2	<b>C. Belletier</b>	<a href="mailto:clement.belletier@uca.fr">clement.belletier@uca.fr</a>
	<b>L. Motak</b>	<a href="mailto:ladislav.motak.fr">ladislav.motak.fr</a>

Contact en scolarité : [scola.pssse@uca.fr](mailto:scola.pssse@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Assiduité aux TD</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Assiduité aux TP</b>	Assiduité non contrôlée
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers du temps de l'épreuve.
<b>La composante distinguée absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	210 heures	Entre sept 24 et juillet 25
M2	525 heures	Entre sept 24 et juillet 25

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : **Virginie GONCALVES** - [virginie.goncalves@uca.fr](mailto:virginie.goncalves@uca.fr)

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - PSYCHOLOGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 1 bis	12	X	
B	2, 3, 4	18	X	
C	5, 6, 7	12	X	
D	8, 9	12		X
E	10	6		X

Master 2 - PSYCHOLOGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2	12	X	
B	3, 4, 5	18	X	
C	6	24		X
D	7, 8	6	X	

# MASTER 1 - Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
				Type de contrôle	% EvC-EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : Cognition en contextes 1</b>	6												
		EC 1 : Psychologie de la santé		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 2 : Cognition et neurosciences sociales		0,5	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		<b>UE 1 bis : Cognition en contextes 2</b>	6												
		EC 1 : Processus d'apprentissage et développement		0,2	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 2 : Apprentissage et attention		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
		EC 3 : Apprentissage et pression évaluative		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00
	B	<b>UE 2 : Compétences transversales psychologie</b>	6												
		EC 1 : Le psychologue et ses outils de communication		0,5	EvC1	50%	1	O	20mn	1	O	20mn	1	O	20mn
					EvC2	50%	1	O	15mn	1	O	15mn	1	O	15mn
		EC 2 : Techniques d'enquêtes et entretiens		0,5	EvC1	33%	1	M		1	M		1	M	
					EvT	67%	1	E	1h00	1	E	1h00	1	E	1h00
		<b>UE 3 : Méthodologie</b>	6												
		EC 1 : Statistiques		0,6	EvC1	50%	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
					EvC2	50%	1	E	2h00				1	E	1h30
EC 2 : Pratiques fondées sur les preuves		0,4	EvT	100%	1	E	1h00				1	E	1h00		
<b>UE 4 : Recherche 1</b>	6														
EC 1 : Introduction du Travail d'Etude et de Recherche		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		<b>30</b>													
	<b>UE 5 : Risques psychosociaux</b>	6													

2	C	EC 1 : La santé mentale complète		0,5	EvT	100%	1	A	3h00			1	E	1h00	
		EC 2: Vulnérabilité aux situations d'échec		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		<b>UE 6 : UE à choix</b>	<b>3</b>												
		<b>UE 6A : PARCOURS ACTIE</b>													
		EC 1 : ACTIE : Santé et troubles		1	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		<b>OU</b>													
		<b>UE 6B : PARCOURS PSIFORI</b>													
		EC 1 : Psychologie sociale du bien-être et de la justice		1	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
		<b>UE 7 : Approfondissement - UE à choix (2 sur 4)</b>	<b>3</b>												
		Option 1 : Enfance et natalité		0,5	EvT	100%	1	E	1h00			1	E	1h00	
	Option 2 : Psychologie de la justice		0,5	EvT	100%	1	M				1	M			
	Option 3 : Comportement social normal et pathologique - <b>non proposée en 2024-2025</b>		0,5	EvT	100%	1	E	1h30			1	E	1h30		
	Option 4 : Discriminations		0,5	EvC1	50%	1	M				1	E	1h00		
		EvC2		50%	1	O	10mn								
	D	<b>UE 8 : Stage recherche</b>	<b>9</b>												
		EC 1 : Travail d'Etude et de Recherche (TER)		1	EvT	100%	1	M+S	45mn			1	M+S	45mn	
		<b>UE 9 : Langues étrangères</b>	<b>3</b>												
		EC 1 : Anglais 1		1	EvC1	50%	1	O	5mn	1	O	5mn	1	O	5mn
					EvC2	50%	1	O	5mn	1	O	5mn	1	O	5mn
	E	<b>UE 10 : Stage psychologue</b>	<b>6</b>												
EC 1 : Stage			1	EvT1	70%	1	M				1	M			
				EvT2	30%	1	O	10mn			1	O	10mn		
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### **REMARQUES :**

**M1S2 UE5 EC1 : M+S : nature de l'épreuve "A" : devoir en ligne.**

**M1S2 UE7 Option 2 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un compte-rendu d'une étude de cas en 4/5 pages.**

**M1S2 UE7 Option 4 : nature de l'épreuve "M" : rendu d'un rapport et "O" : présentation orale en lien avec le rapport rendu.**

**M1S2 UE8 EC1 : M+S : rendu du mémoire suivi d'une soutenance dont la durée est donnée à titre indicatif, elle peut varier en fonction des échanges.**

**M1S2 UE8 - UE9 - UE10 : restent défaillantes tant que la soutenance de mémoire n'a pas été faite et n'entrent pas dans le processus de compensation.**

# MASTER 2 - Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					Type de contrôle	% EvC-EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	A	UE 1 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Méthode	6														
		EC 1 : PICCS Méthode		1	EvT	100%	2	E+O	1h00				1	E+O	1h00		
		UE 2 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Outils	6														
		EC 1 : PICCS Outils		1	EvT	100%	2	E+O	1h00				1	E+O	1h00		
	B	UE 3 : UE à choix (1 sur 2)	6														
		UE 3A: ACTIE 1															
		EC 1 : ACTIE 1		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00		
		OU															
		UE 3B: PSIFORI 1															
		EC 1 : PSIFORI 1		1	EvT	100%	1	O	15mn				1	O	15mn		
		UE 4 : UE à choix (1 sur 3)	9														
		UE 4A: Approfondissement ACTIE 1															
		EC 1 : ACTIE - Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	M					1	M			
		OU															
		UE 4B: Approfondissement PSIFORI 1															
		EC 1 : PSIFORI - Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	A	1h30				1	A	1h30		
		OU															
UE4C: Approfondissement RECHERCHE 1																	
EC 1: RECHERCHE- Approfondissement 1		1	EvT	100%	1	A					1	A					
UE 5: Langues	3																
EC 1 : Anglais		1	EvT	100%	1	E	2h00				1	E	2h00				
			30														

4	C	UE 6 : Psychologie Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale - Stage	24											
		EC 1 : Stage et objet professionnel		0,5	EvT	100%	1	M+S	1h00			1	M+S	1h00
		EC 2 : Rapport de recherches / documents d'accompagnement		0,5	EvT	100%	1	M+S	1h00			1	M+S	1h00
	D	UE 7 : UE à choix (1 sur 2)	3											
		UE 7A: ACTIE 2												
		EC 1 : ACTIE 2		1	EvT	100%	1	M				1	M	
		OU												
		UE 7B: PSIFORI 2												
		EC 1 : PSIFORI 2		1	EvT	100%	1	E	2h00			1	E	2h00
		UE 8 : UE à choix (1 sur 3)	3											
		UE 8A: Approfondissement ACTIE 2												
		EC 1 : ACTIE - Approfondissement 2		1	EvT	100%	1	M				1	M	
		OU												
		UE 8B: Approfondissement PSIFORI 2												
		EC 1 : PSIFORI - Approfondissement 2		1	EvT	100%	1	O	1h00			1	O	1h00
OU														
UE8C: Approfondissement RECHERCHE 2														
EC 1 : RECHERCHE- Approfondissement 2		1	EvT	100%	1	E+O	2h00			1	E+O	2h00		
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

M2S3 UE4A : nature de l'épreuve "M" : Compte-rendu d'une étude de casen 4/5 pages

M2S3 UE4B : nature de l'épreuve "A" : Examen pratique à l'aide d'outils informatiques.

M2S3 UE4C : nature de l'épreuve "A" : plusieurs évaluations incluant l'analyse statistique, la méthodologie de la recherche et les connaissances théoriques.

M2S4 UE6 EC1 et EC2 : M+S : rendu du mémoire suivi d'une soutenance dont la durée est donnée à titre indicatif, elle peut varier en fonction des échanges.

M2S4 UE6 : reste défaillante tant que la soutenance de mémoire n'a pas été faite et n'entre pas dans le processus de compensation.

**M2S4 UE7A : nature de l'épreuve "M" : Travail à rendre (mémoire)**

**M2S4 UE7A : nature de l'épreuve "M" : Travail à rendre (mémoire)**

**M2S4 UE8C : nature de l'épreuve "E+O" : évaluation en mode "E+O" car les étudiants rendent un document écrit qui est aussi présenté à l'oral par la suite.**



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2024 - 2025**

**LANSAD - Masters LCC - LCSH - PSSSE**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is positioned below the text of the Vice-President's role.

Françoise PEYRARD

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell <b>PSSSE:</b> N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE <b>STAPS :</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Fabienne DAUVERGNE	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr  lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr  morganne.shelford@uca.fr  stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien : M. Claudio CHIANCONE Néerlandais : Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr  ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :  
 Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr  
 Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr  
 Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compositante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le régleme nt de la compositante d'inscription de l'étudiant
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
<b>La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. ML'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

## Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

## Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Non concerné		

## MODALITÉS DE COMPENSATION

### Niveau 1 - Parcours X

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée			X		

### Niveau 2 - Parcours X

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

### Niveau 3 - Parcours X

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Cf. Les MCCC de la mention concernée	Cf. Les MCCC de la mention concernée				

